

Saint-Lô, le mardi 19 octobre 2021



Collège Louis PASTEUR

21, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny 50 000 SAINT-LÔ

Tél: 02.33.72.55.90 – Fax: 02.33.72.55.92 – Mèl: Ce.0500095G@ac-caen.fr

Site Internet: <https://www.collegelouispasteur.fr/>

M. le Principal

A

Mesdames, Messieurs,
Les parents d'élèves

Objet : P.P.M.S : plan particulier de mise en sûreté



RÉGION ACADÉMIQUE
NORMANDIE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



INFORMATION AUX FAMILLES **EXERCICE P.P.M.S DU 22 OCTOBRE 2021**

Madame, Monsieur,

Depuis plusieurs années, la législation impose aux établissements scolaires d'effectuer des exercices d'évacuation face aux risques d'incendie. Ceci dans le but de permettre aux élèves et aux personnels de structurer des comportements réfléchis, adaptés à des conduites à tenir face à une situation dangereuse.

Conformément à la Législation en vigueur, les établissements scolaires doivent élaborer un P.P.M.S. : un plan de mise en sûreté face aux risques et menaces majeurs. Ces P.P.M.S. sont obligatoires pour l'ensemble des établissements scolaires.

**Le Chef
d'Etablissement**

M. Bruno LEPROUST
Principal

M. Mathieu ALEXANDRE
Principal Adjoint

Mme Dorothée THIEBOT
Secrétariat Direction

Téléphone
02.33.72.55.90

Télécopie
02 33.72.55.92

Courriel
ce.0500095G@ac-
caen.fr

21, rue du Maréchal de
Lattre de Tassigny
50 000 SAINT-LÔ

Un exercice simulé concernant le risque d'intrusion attentat sera effectué avec les élèves et les personnels au Collège **le Vendredi 22 octobre entre 10h15 et 11h00**. A l'inverse de ce qui se passe habituellement pendant les exercices d'évacuation (cas de l'incendie) dans la cour, il s'agira d'une séance de mise à l'abri suivi d'une évacuation : à savoir les élèves resteront dans leur salle avec leur professeur pendant une durée de 20 minutes environ et devront suivre les consignes qui leur seront données en amont de l'exercice. Durant l'évacuation les élèves et personnels resteront sur le périmètre de l'établissement.

Deux exercices de sécurité devront être réalisés par chaque établissement scolaire de l'académie de Normandie durant cette année scolaire 2021-2022, dont le premier, réalisé avant les vacances de la Toussaint, portant sur le thème « Intrusion malveillante ». Le second exercice aura lieu avant les vacances de Printemps.

La mise en place des exercices a été préparée pour être le moins traumatisant pour les élèves et les personnels. Les élèves pourront à tout moment échanger avec les personnels sur des interrogations éventuelles.

Au delà de la simple information, il appartient à la communauté scolaire de mettre en place une véritable éducation aux risques. Faire prendre conscience aux élèves que chacun doit être attentif à sa propre sauvegarde et peut contribuer à celle des autres. Développer l'idée qu'un comportement responsable et solidaire permet de faire face plus efficacement aux risques.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie d'agréer l'expression de mes cordiales salutations.



LE PRINCIPAL
Collège Louis Pasteur
SAINT LÔ (50)

Bruno LEPROUST